



PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES

Liberté
Égalité
Fraternité

L'Actualité de l'État
dans les Alpes-Maritimes



© morganmathurin.com

TROP D'ACCIDENTS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS (2RM) DANS LES ALPES-MARITIMES

La lutte contre les accidents de deux-roues motorisés constitue toujours une priorité pour le département des Alpes-Maritimes. En 2020, 20 usagers de 2RM ont perdu la vie sur les routes du département. En 2021, ce sont déjà 24 victimes qui sont dénombrées. Plusieurs associations subventionnées dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière mènent des actions de prévention pour lutter contre l'insécurité des conducteurs de deux-roues motorisés.

Depuis de nombreuses années dans le département des Alpes-Maritimes, l'action intitulée **Courbes et trajectoires**, est menée conjointement par la préfecture et les forces de l'ordre.

Cette action comporte une partie maniabilité qui se déroule sur une aire sécurisée où les participants évoluent sur différents ateliers pour travailler leur regard, leur équilibre afin de maîtriser leur machine à allure très réduite.

La deuxième partie de la journée est consacrée au travail de la trajectoire de sécurité. Cette année, **20 sessions ont été organisées, et 252 participants ont été sensibilisés.**



Bureau de la Communication Interministérielle
147 Boulevard du Mercantour - 06200 NICE
pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr

Suivez-nous sur :
www.alpes-maritimes.gouv.fr



@prefet06



Prefet06



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Actualité de l'État dans les Alpes-Maritimes



Une convention de partenariat a été mise en place entre la préfecture, la GMF et l'association sportive, culturelle et d'entraide de l'équipement (ASCEE) afin d'équiper tous les participants des actions *Courbes et trajectoires* de gilets airbag sur la durée de leur journée de sensibilisation. L'objectif est de protéger tous les participants en cas de chute, mais aussi de leur faire découvrir cet équipement de protection individuelle en leur faisant des démonstrations de déclenchement, et en leur permettant d'obtenir un tarif préférentiel pour ceux qui souhaiteraient s'équiper.

En 2021, une action « courbes et trajectoire » régionale s'est déroulée le samedi 11 septembre au circuit de Castellet, dans le Var.

Chaque département encadré par les forces de l'ordre s'est rendu sur le circuit pour effectuer des ateliers de maniabilité et de prévention.

Le trajet a été l'occasion de travailler la trajectoire de sécurité par petits groupes.

La déléguée interministérielle à la sécurité routière était présente pour remettre des gilets airbags aux lauréats des Quizz sécurité routière.



Bureau de la Communication Interministérielle

147 Boulevard du Mercantour - 06200 NICE
pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr

Suivez-nous sur :

www.alpes-maritimes.gouv.fr



@prefet06



Prefet06



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Actualité de l'État dans les Alpes-Maritimes



Le pôle sécurité routière de la préfecture s'est doté de gilets airbag pour effectuer des démonstrations de déclenchement et inciter les usagers de deux-roues motorisés à s'équiper. Un atelier, animé par un intervenant départemental de sécurité routière (IDSR), s'est déroulé devant une enseigne de vente de deux-roues motorisés. Une action a été relayée par la préfecture via les réseaux sociaux.



La préfecture des Alpes-Maritimes est à l'initiative d'une action de sécurité routière inédite et innovante intitulée « **action Nice-Corse** ». En effet, la préfecture de Haute-Corse constate une augmentation des accidents de deux-roues motorisés dont beaucoup impliquent des continentaux « touristes motards » sur l'île de beauté. La topographie, la configuration des réseaux traversés, le côté « villégiature » et le manque d'expérience confortent cette problématique. La préfecture des Alpes-Maritimes, la préfecture de Haute-Corse et l'association *Vigi2roues*, acteur de prévention du risque routier pour les deux-roues motorisés, ont proposé une action commune d'envergure qui s'est déroulée le samedi 4 septembre 2021.

Des ateliers de sécurité routière ont eu lieu sur le port de Nice au départ, sur le bateau pendant la traversée et enfin à l'arrivée en Corse.





PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Actualité de l'État dans les Alpes-Maritimes



Le 7 octobre, la **piste d'éducation routière** des CRS s'est installée sur le parking du Fort Carré à Antibes. Les élèves des collèges et lycées Antibois ont assisté aux différents ateliers, avec notamment la découverte de la conduite de motos légères.

Ils ont pu également apprendre la réglementation propre aux engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) que sont les trottinettes électriques et autres gyropodes et se familiariser avec leur conduite.

La préfecture, en partenariat avec les associations spécialisées dans la sensibilisation des usagers de deux-roues motorisés propose des actions sur la bande littorale, qui concentre la majorité des usagers de deux-roues motorisés tués dans le département.



Les participants évoluent en agglomération, encadrés par des moniteurs moto-écoles, afin de travailler le partage de la route, la prise d'information, le changement de voie, et la prise en compte des angles morts.

Bureau de la Communication Interministérielle

147 Boulevard du Mercantour - 06200 NICE

pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr

Suivez-nous sur :

www.alpes-maritimes.gouv.fr



@prefet06



Prefet06